santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Population active féminine en agriculture en 2014

Bagnolet, Mars 2016

Les femmes assument une part importante de l'emploi en agriculture

Qu'elles soient cheffes d'exploitation, cheffes d'entreprise de service, conjointes actives sur l'exploitation ou salariées dans la production agricole, elles contribuent au dynamisme du milieu rural et au maintien du tissu social environnant leur famille et leur exploitation. En 2014, la population active agricole féminine comprend 113 200 femmes cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, 31 000 collaboratrices d'exploitation et 394 000 salariées dans la production agricole, soit plus d'un demi-million de personnes.

Les femmes représentent près d'un quart des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole

En 2014, elles sont 113 200 cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, soit 24 % de l'ensemble de la population. Cette proportion est stable depuis plus de 10 ans. Les femmes représentent 25,5 % de l'effectif des chefs d'exploitation. En revanche, parmi les chefs d'entreprise de services, la proportion de femmes n'est que de 5 %.

En dix ans, la baisse du nombre de cheffes a été quasi identique à celle de leurs homologues masculins (-14 % pour les femmes, -15 % pour les hommes). Sur la décennie 2005-2014, les exploitations agricoles traditionnelles dirigées ou codirigées par des femmes ont diminué de -14 % (-15 % pour les hommes), a contrario le nombre de femmes à la tête d'une entreprise agricole a progressé de + 21 %.

La démographie des cheffes est marquée par la succession entre époux

L'âge moyen des femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole est de 51 ans et demi contre 48 ans pour les hommes. Parmi elles, 42 % ont 55 ans ou plus. L'importance de cette tranche d'âge s'explique par le phénomène de succession entre époux lorsque le conjoint fait valoir ses droits à la retraite. Les entrées comme les sorties dans le métier d'agriculteur sont marquées par l'effet « transfert entre époux » ; de facto, le turn-over des cheffes est supérieur à celui des hommes : 5,6 % pour les femmes, 3,5 % pour les hommes.

Activité agricole plutôt traditionnelle, recours important à la forme sociétaire, tels sont les options des femmes chefs

En 2014, 29 % des exploitations et des entreprises agricoles possèdent au moins une femme comme exploitante ou co-exploitante. Les femmes dirigent majoritairement des structures de forme sociétaire associées fréquemment à des co-exploitants de sexe masculin ; elles sont 59 % dans ce cas. Elles sont établies en EARL dans 26,5 % des situations et en GAEC pour 17 % d'entre elles.

Les cheffes d'exploitation exercent principalement leur activité dans le secteur de l'élevage de bovins-lait (18 %), les cultures céréalières et industrielles (16,5 %) et les cultures et élevages non spécialisés (13 %). De manière générale, les femmes sont nombreuses dans l'agriculture traditionnelle ; elles sont aussi proportionnellement très présentes dans la filière cheval.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	

Les collaboratrices d'exploitation représentent 1/6 des conjointes de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole

En 2014, parmi l'ensemble des conjointes d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles, 17 % des femmes sont affiliées en qualité de conjointes actives sur l'exploitation ou dans l'entreprise avec le statut de collaboratrice d'exploitation.

Depuis 10 ans, le nombre de collaboratrices d'exploitation a été divisé par 2, traduisant le faible attrait des jeunes générations pour ce statut ; elles préfèrent s'orienter vers un statut de co-exploitant lorsqu'elles restent sur l'exploitation.

Agées de 53 ans en moyenne, elles sont principalement présentes dans les secteurs d'activité traditionnels. Leurs exploitations agricoles sont dirigées par leur conjoint sous la forme de sociétés en nom personnel et leurs dimensions économiques mesurées en termes de revenus et de superficie d'exploitation sont supérieures à la moyenne.

En 2014, 394 000 femmes sont salariées dans la production agricole

Le secteur de la production agricole emploie 394 000 femmes, correspondant à 93 700 équivalents temps plein ; elles représentent 36 % des salariés du secteur.

Avec 39 ans d'âge moyen, les salariées de la production agricole occupent principalement un emploi en viticulture (39 %), en cultures spécialisées (31 %) ou en cultures et élevages non spécialisés (17 %), une hiérarchie des activités dominantes stable depuis dix ans.

Les salariées de la production agricole sont massivement employées en CDD

Le recours au Contrat à durée déterminée (CDD) occupe une place hégémonique dans l'emploi féminin de la production agricole, 83,4 % des salariées du secteur en sont titulaires, ce qui représente 328 600 contrats en 2014. Le recours au CDD prédomine particulièrement en viticulture et en cultures spécialisées, secteurs marqués par un volume important de travail saisonnier (la durée médiane d'un CDD féminin est de 288 heures en 2014).

En CDD, il n'y a pas de discrimination notable entre femmes et hommes : les durées moyennes des contrats et les rémunérations horaires sont très proches. En CDI, les femmes ont des temps de travail inférieurs aux hommes du fait notamment du temps partiel et leurs niveaux de rémunérations horaires sont également inférieurs, surtout aux postes d'encadrement.

Entre deux et cinq mille femmes d'exploitants sans statut social

Les femmes d'exploitants qui ne sont ni des cheffes, ni des collaboratrices d'exploitation, sont au nombre de 150 000. Pour la plupart d'entre elles, elles occupent un emploi salarié dans l'entreprise de leur conjoint, ou dans une autre entreprise. Néanmoins il existe encore des femmes d'exploitants sans déclaration sociale à la MSA et sans emploi. Leur nombre est estimé entre 2 et 5 mille personnes.

Les entreprises de la production agricole : ce sont les entreprises dirigées par un ou plusieurs non-salariés. Le champ inclut les exploitations agricoles proprement dites, auxquelles s'ajoutent des filières regroupées sous le vocable entreprises agricoles : la conchyliculture, la pisciculture, les marais salants, la filière bois (travaux forestiers, sylviculture, et scieries de petite taille), les entreprises de travaux agricoles, les entreprises paysagistes, et l'ensemble de la filière cheval (centres équestres et entraîneurs de course compris).
Les femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole : il s'agit de tous les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de sexe féminin (personnes physiques, membres de GAEC ou de sociétés) en activité en France métropolitaine au 1er janvier 2014 et qui cotisent en tant que non salariée à l'une des trois branches de sécurité sociale vieillesse, maladie ou famille. Les cotisantes de solidarité et les jeunes femmes chefs d'exploitation installées après le 1er janvier 2014 sont exclues.
Les collaboratrices d'exploitation : la population des conjointes de chefs comporte des femmes actives et des femmes non actives sur l'exploitation. Les conjointes actives ont toutes le statut de collaboratrice d'exploitation.
Les femmes salariées de la production agricole : il s'agit de toutes les femmes ayant effectué au moins un contrat quel qu'en soit la nature (CDD, CDI, …) et quel qu'en soit la durée, dans une ou plusieurs entreprises de la production agricole. Aux activités citées ci-dessus s'ajoutent les gardes-chasse, les gardes-pêche, ainsi que les organismes de remplacement et de travail temporaire agricoles, essentiellement des groupements d'employeurs.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	